

BE-A0525_715644_800238_FRE

Inventaire des archives de la Commission
d'assistance publique de Villers-lez-Heest
(1885-1977)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	8
Organisation.....	10
Archives.....	10
Historique.....	10
Acquisition.....	11
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Sélections et éliminations.....	12
Accroissements.....	13
Mode de classement.....	13
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	15
I. Bureau de Bienfaisance.....	15
A. Organisation et gestion.....	15
1. Création.....	15
2. Composition.....	15
3. Finances.....	15
6 - 9 Budgets. 1888-1926.....	15
10 - 13 Comptes et pièces justificatives. 1889-1925.....	16
4. Gestion du patrimoine.....	16
B. Aide sociale.....	16
II. Commission d'assistance publique.....	18
A. Organisation et gestion.....	18
1. Organes de direction.....	18
24 - 30 Dossiers relatifs au renouvellement des membres de la Commission. 1930-1971.....	18
2. Administration générale.....	18
3. Personnel.....	19
38 - 40 Dossiers relatifs au recrutement, au cautionnement, à la carrière et aux états de traitement des secrétaires et des receveurs de la Commission. 1940-1977.....	19
4. Finances.....	19
44 - 49 Budgets. 1927-1977.....	19
51 - 56 Comptes. 1926-1976.....	20
57 - 85 Pièces justificatives aux comptes. 1936-1976.....	20
86 - 90 Comptes de fin de gestion. 1945-1976.....	22
91 - 92 Grands livres des recettes et dépenses. 1956-1971.....	23
93 - 94 Livres-journaux de caisses. 1908-1967.....	23
95 - 96 Registres aux mandats. 1888-1951.....	23
5. Gestion du patrimoine.....	24
B. Missions et pôles d'activité.....	24
1. Aide sociale.....	24

110 - 111 Dossiers d'aide sociale 1938-1969.....	25
114 - 115 Dossiers relatifs aux aides accordées à E. P., veuve. 1947-1951.	25
2. Secours civils pendant la guerre 1940-1945.....	26
a. Généralité.....	26
b. Finances.....	26
124 - 129 Bordereaux des sommes payées à titre de secours et résultats des vérifications. 1940-1945.....	26
130 - 131 Demandes de fonds auprès des autorités supérieures et pièces afférentes. 1940-1947.....	26
137 - 138 Grands-livres des recettes et dépenses. 1942-1947.....	27
141 - 142 Journaux-caisses. 1942-1947.....	27
c. Aides octroyées.....	28
III. Comité local de Secours.....	30

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Commission d'assistance publique de Villers-lez-Heest

Période:

1885 - 1977

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.690

Etendue:

- Etendue inventoriée: 1.25 m
- Dernière cote d'inventaire: 159.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives de plus de 30 ans et non sensibles du point de vue de la vie privée sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et sensibles du point de vue de la vie privée, une autorisation du Directeur général du CPAS de La Bruyère est nécessaire. Il est admis que les archives de plus de 100 ans ne sont plus sensibles du point de vue de la vie privée.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les règles en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commission d'Assistance publique de Villers-lez-Heest

Prédécesseur en droit :

Bureau de Bienfaisance de Villers-lez-Heest

Autre producteur :

Comité local de Secours de Villers-lez-Heest

HISTORIQUE

La loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796) crée dans chaque commune un Bureau de Bienfaisance (ou de plusieurs, si l'administration municipale le juge utile). Chacun de ces bureaux sera composé de cinq membres. L'article 4 de ladite loi précise que " *les fonctions des bureaux de bienfaisance seront de diriger les travaux qui seront prescrits par lesdites administrations[communales] , et de faire la répartition des secours à domicile*".

Le Bureau de Villers-lez-Heest gère ces secours pour la commune ¹. Villers-lez-Heest existera jusqu'en 1807, avant son intégration à la commune de Warisoulx par décret impérial du 1er septembre 1807 mais reprend son indépendance par la loi du 15 juin 1887 à la suite de demandes d'habitants. Son territoire s'étend alors sur Villers-lez-Heest et le hameau d'Ostin. Pendant la période d'appartenance à Warisoulx, R. Delooz explique qu'en 1850, " la situation de certaines familles de Villers[-lez-Heest] étaient apparemment loin d'être enviable. Deux lettres du desservant de Villers de l'époque signalent que la pauvreté jointe au froid rigoureux amenait des maladies qui se propageaient aisément vu l'état d'affaiblissement des habitants les moins bien lotis. Plusieurs ne gagnaient pas plus de trois francs la semaine et n'avaient même pas de quoi se payer une couverture... Le Baron de Pitteurs, nouvellement arrivé, fit le nécessaire pour réduire cette misère. Après l'érection de Villers en commune distincte en 1887 [...] il devient le premier Bourgmestre de Villers ². "

La commune de Villers-lez-Heest se situe en Hesbaye namuroise et dépend administrativement de l'arrondissement et de la Province de Namur.

L'économie du village est agricole. En 1890, la nouvelle commune compte 493 habitants. Ce nombre augmente lentement pour atteindre 562 en 1900 et 565

1 Pour la commune, voir notamment : DELOOZ R., La Bruyère. Commune du Namurois, Namur, 1986, p. 64-81 ; HASQUIN H., Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, t. 2 : Wallonie et Bruxelles, Bruxelles, 1980, p. 1547 ; VRIELINCKX S., De territoriale indeling van België. 1795-1963, Louvain, 2000, vol. 3, p. 1827.

2 DELOOZ R., op. cit., p. 66.

en 1910. Par la suite, la population connaît un lent déclin ³.

Le Bureau de Bienfaisance subsiste jusqu'au vote de la loi organique de l'assistance publique du 10 mars 1925 ⁴. Par celle-ci, le législateur belge opère la fusion des hospices civils et des bureaux de bienfaisance en une nouvelle institution, les Commissions d'Assistance publique (CAP). Cette loi apporte certaines modifications inspirées par une pratique séculaire et par les progrès réalisés dans le domaine de l'assistance aux indigents. La nouvelle législation s'inspire largement des principes fondamentaux qui ont présidé jadis à la création et à l'organisation des services de secours aux pauvres. La CAP de Villers-lez-Heest gère dès lors l'aide aux indigents de 1925 à 1977 dans une commune dont l'économie reste tournée vers agriculture et dans laquelle la population continue de diminuer pour atteindre 388 individus en 1960. Le nombre d'habitants remonte ensuite pour atteindre 424 en 1976.

La transformation du Bureau de Bienfaisance en Commission d'Assistance publique ne change pratiquement rien à l'action sur le terrain de cet organisme (voir le point " Compétences et activités "). Il faut cependant noter un accroissement considérable des activités durant la Deuxième Guerre mondiale lorsque les CAP sont chargées de l'organisation pratique et de la distribution sur le terrain des secours civils, sous la supervision des Offices du travail, du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et de celui de l'Intérieur et de la Santé (arrêté du 29 juin 1940 relatif à l'allocation de secours aux personnes en état de besoin). Par cet arrêté, le législateur prend en compte les difficultés spécifiques du temps de guerre : les mouvements massifs de population poussent à l'arrêt momentané de l'application de la notion de domicile de secours et " toute personne nécessiteuse peut réclamer le bénéfice et percevoir les allocations de secours pour autant qu'elle remplisse les différentes conditions prévues : état de besoin ; inscription comme demandeur d'emploi ; contrôle journalier, etc ⁵. " Mentionnons l'existence d'une fondation " Baron de Cuvelier " qui fait un don annuel à la CAP par l'intermédiaire de la Fabrique d'église de Villers-lez-Heest.

Par la loi organique du 8 juillet 1976 ⁶ sont créés les Centres publics d'Aide sociale (CPAS). Le 1er avril 1977 est donc installé le nouveau Conseil de l'aide sociale de La Bruyère qui devient le successeur en droit des CAP de Bovesse, Émines, Meux, Rhisnes, Saint-Denis, Villers-lez-Heest et Warisoulx. Ce qui met fin à l'existence de la CAP de Villers-lez-Heest.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Les indigents secourus par la CAP sont répartis en trois catégories distinctes. La première est composée des pauvres qui manquent de biens et de moyens indispensables à leur existence, tels que la nourriture, un logement, des

3 Voir le fonds Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'État civil, 1841-1976 dont les registres sont accessibles sur le moteur de recherche des Archives de l'État. Voir aussi : Annuaire statistique de la Belgique (et du Congo Belge) 1870-1995.

4 Moniteur Belge du 20 mars 1925.

5 Arrêté du 29 juin 1940 relatif à l'allocation de secours aux personnes en état de besoin. Commentaire interprétatif et instructions d'applications, Bruxelles, 1941, p. 1.

6 Moniteur Belge du 5 août 1976.

vêtements et des médicaments nécessaires pour les maladies qui peuvent être soignées à domicile. Une deuxième catégorie comprend les indigents qui sont atteints de maladies et qui ne peuvent recevoir des soins convenables dans leur demeure. Enfin, la troisième catégorie est composée des pauvres (vieillards, orphelins, enfants abandonnés, non-voyants, sourds-muets et aliénés) qui en raison de leur âge avancé, de leur jeunesse ou de leur infirmité sont dans l'impossibilité de travailler pour subvenir à leurs besoins ⁷. C'est la CAP elle-même qui détermine le mode d'attribution des secours aux indigents : distributions à domicile par des membres ou par des visiteurs volontaires, en nature, en argent ou bien sous forme de bons à échanger chez des fournisseurs attitrés. Un principe fondamental est néanmoins à respecter : " les secours de la bienfaisance sont fournis aux indigents par la commune sur le territoire de laquelle ceux-ci se trouvent, au moment où l'assistance devient nécessaire ⁸". Outre ces charges d'ordre général qui incombent aux CAP en vertu de leurs attributions, diverses lois leur imposent l'obligation d'intervenir dans certaines dépenses qui ont trait à la bienfaisance.

Ces charges spéciales comprennent :

1. Les frais d'assistance publique imposés au domicile de secours par la loi du 27 novembre 1891 ⁹, c'est-à-dire les frais d'entretien et de traitement des indigents admis dans les hôpitaux et ceux de l'assistance accordée aux enfants de moins de 16 ans, orphelins de père ou non reconnus, ainsi qu'aux vieillards de plus de 70 ans.
2. La participation au Fonds commun en vue de pourvoir à l'entretien, au traitement des indigents atteints d'aliénation mentale et à l'entretien et l'éducation des aveugles, des sourds-muets, des enfants anormaux, cancéreux, tuberculeux et des estropiés placés dans un institut spécialisé. Le Fonds commun est une caisse formée par les versements des communes en vue de supporter les charges de l'assistance de ces catégories d'indigents. À partir du 1er janvier 1957, il change d'appellation pour devenir le Fonds spécial d'Assistance ¹⁰.
3. Les frais d'assistance des mendiants et des vagabonds adultes internés dans les maisons de refuge à concurrence d'un tiers pour les valides et pour la totalité en ce qui concerne les invalides.
4. Les frais d'assistance (pour moitié) des enfants de parents déchus des droits de la puissance paternelle.
5. Les frais d'éducation et d'entretien (pour moitié) des mineurs résultant des mesures prononcées par le juge des enfants pour faits de vagabondage et de mendicité.
6. Les CAP sont contraintes de consacrer tout ou partie de leurs capitaux disponibles à la construction d'habitations à loyers modérés ou à la souscription d'actions d'une ou de plusieurs sociétés locales ou régionales d'habitations bon marché ¹¹.

7 DAMOISEAUX M. et HENRARD H., Guide pratique de l'administration des commissions d'assistance publique, 3e édition, Bruxelles, 1934, p. 87.

8 Loi du 27 novembre 1891 dans Moniteur belge du 3 décembre 1891.

9 Moniteur belge du 3 décembre 1891.

10 Moniteur belge du 22 décembre 1956.

11 DAMOISEAUX M. et HENRARD H., op. cit., p. 102.

ORGANISATION

Le Bureau de Bienfaisance est composé de cinq membres, élus par le Conseil communal. Il est présidé par le bourgmestre de la commune et dispose d'un personnel se limitant au secrétaire et au receveur, charges qui sont parfois cumulées par la même personne. Au cours de son existence, il n'a à traiter pour l'essentiel que le renouvellement des membres et les approbations des comptes et budgets.

À partir de 1925, le Bureau de Bienfaisance de Villers-lez-Heest devient la Commission d'Assistance publique de Villers-lez-Heest. Sa composition varie en fonction du nombre d'habitants de la commune constaté lors du dernier recensement décennal. Une CAP est composée de cinq membres dans les communes dont la population ne dépasse pas les 5000 habitants, de six dans les communes de 5000 à 50 000 habitants, de huit membres dans les communes de 50 001 à 150 000 et de douze dans les communes de plus de 150 000 individus. Les membres sont élus directement par le Conseil communal tandis que le président est élu au sein même de la CAP. Le président mène les séances, dirige les débats, exécute les décisions et signe les procès-verbaux. Le bourgmestre est, quant à lui, membre de droit. Il est convoqué lors de chaque séance et possède une voix délibérative.

La CAP nomme son secrétaire et fixe son traitement avec l'approbation du Conseil communal et de la Députation permanente. Celui-ci est chargé de toutes les écritures, de l'étude des affaires, de la garde des archives, de la surveillance du personnel et contresigne les actes officiels. Nommé de la même manière que le secrétaire, le receveur a pour mission de calculer les recettes et d'acquitter les dépenses sur mandats réguliers, de rédiger tous les actes conservatoires ou interruptifs de la prescription et des déchéances, de veiller au renouvellement des baux et à la gestion du pécule des enfants trouvés. D'autres personnes gravitent parfois autour des membres permanents. Celles-ci sont admises aux conditions fixées par la CAP et sont chargées de prodiguer leurs soins aux indigents. Ce sont des médecins, des pharmaciens, des sages-femmes, des aides sanitaires, des aumôniers et des agents subalternes.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Aucune information ne nous est parvenue sur l'histoire des archives de la CAP avant 1976¹². Les documents en question ont, semble-t-il, suivi les archives de la commune de Villers-lez-Heest. En effet, dans les archives déposées aux Archives de l'État à Namur en 1965, on pouvait voir des documents propres aux activités de la CAP, tels que les pièces justificatives aux comptes. Aucun inventaire ni relevé n'existant pour ces archives, il a été décidé d'en faire un relevé sommaire et d'en extraire les pièces relevant du Bureau de Bienfaisance

12 Archives de l'État à Namur, Dossier central, CPAS de La Bruyère et Dossier central, commune de Villers-lez-Heest.

de Villers-lez-Heest. Ces pièces ont ensuite été intégrées dans le présent fonds, intégration qui permet de retrouver l'intégrité du fonds et d'intégrer ces documents dans leur contexte administratif.

Après la fusion des communes et l'instauration des centres publics d'aide sociale en 1977, les archives des anciennes CAP de Bovesse, Émines, Meux, Saint-Denis, Villers-lez-Heest et Warisoulx, ont été remises à leur successeur en droit, le CPAS de La Bruyère. Une lettre du Conseil du CPAS de La Bruyère du 15 décembre 1979 informait les Archives de l'État de l'impossibilité d'organiser le classement des archives des 7 anciennes commissions par manque de personnel.

Le rapport d'inspection de D. Van Overstraeten de juin 1990 nous indiquait ce qui suit : il n'y a pas de classement des archives ; ces dernières sont conservées dans les bureaux et au grenier ; elles sont entreposées sous forme de liasses et de paquets ; leur état de conservation est bon. Cependant, il n'y a aucune information quant à leur répartition par ancienne commission. Cette situation perdurera apparemment jusqu'en 2015, année du dépôt des archives des anciennes CAP aux Archives de l'État.

ACQUISITION

Le 9 septembre 2015, le CPAS de La Bruyère et les Archives de l'État signaient une convention pour le tri, l'inventaire et la conservation des archives des Commissions d'Assistance publique. Ces opérations seraient réalisées aux frais du CPAS de La Bruyère par du personnel des Archives de l'État dans le cadre du projet " Archives locales de Wallonie ".

Le transfert effectif des archives historiques des anciennes CAP de l'entité de La Bruyère, dont celles de Villers-lez-Heest, est intervenu le 26 octobre 2016 (registre d'entrées et dossier d'acquisition 2016/36 aux AÉN).

Contenu et structure

CONTENU

Les archives présentées dans cet inventaire se divisent principalement en deux parties distinctes : les documents produits par le Bureau de Bienfaisance (1796-1925) et ceux produits par la CAP (1925-1977). Une dernière partie a dû être adjointe et concerne l'activité du Comité local de secours (1935).

Les archives du Bureau de Bienfaisance

L'inventaire commence par les archives du Bureau de Bienfaisance. Ces documents concernent l'ensemble de la période d'activité de l'organisme en question, principalement du point de vue financier. Certaines pièces concernent le partage des biens entre le Bureau de Bienfaisance de Warisoulx et le nouveau Bureau de Bienfaisance de Villers-lez-Heest. Une liasse contenant principalement de la correspondance offre un aperçu intéressant des aides sociales octroyées par le Bureau et surtout sur la perception de la misère par ses membres qui annotaient fréquemment les diverses demandes.

Les archives de la Commission d'Assistance publique

Les registres aux délibérations reprennent l'ensemble des décisions qui ont été prises durant le troisième quart du XXe siècle au cours des séances de la Commission. L'institution est relativement bien documentée au travers des pièces financières. En ce qui concerne le personnel, des liasses de documents classés chronologiquement fournissent un aperçu de leur carrière au sein de l'institution. Pour les aides sociales, quelques pièces concernent l'entre-deux-guerres mais leur majorité porte sur le troisième quart du XXe siècle. Les archives portant sur l'activité de la Commission dans le cadre des Secours civils sont en grand nombre.

Les archives du Comité local de secours

A également été intégré au fonds un dossier concernant les activités de la section locale du Comité national de Secours. Cette œuvre " entendait venir en aide immédiate aux personnes touchées par la crise économique " ¹³. Le 14 février 1935, le Comité national de Secours reçoit le soutien officiel de la Reine Astrid dans un " Appel de la Reine " qui lançait une campagne de collecte visant aussi bien de l'argent que des vêtements et des vivres.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Avant la convention conclue entre le CPAS de La Bruyère et les Archives de l'État, aucune information ne nous est parvenue quant à d'éventuelles éliminations. Par la suite, la sélection s'est effectuée sur base des directives du tableau de tri suivant : Laurent Honoré et Michel Nuyttens (coord.), *Archives produites par les Centres publics d'Action sociale en Région wallonne*, Bruxelles, 2011. Cependant, en raison du peu d'archives conservées et des disparitions

13 JANSSENS G., " Les apparitions publiques d'Astrid en Belgique (1926-1935) ", in : KONINCKX Ch. (dir.), *Astrid. 1905-1935*, Bruxelles, 2005, p. 91 Voir aussi : SCHWARZENBACH A., " Rêves royaux. Réactions à la mort de la Reine Astrid de Belgique, 1905-1935 ", in : *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, 1999, n° 5, p. 31-32.

antérieures, l'ensemble des dossiers sociaux encore présents fut intégralement gardé.

ACCROISSEMENTS

Le fonds de la Commission d'Assistance publique de Villers-lez-Heest est considéré comme clos. En principe, l'ensemble de ses archives a été déposé et tout accroissement futur ne pourrait se faire que par restitution de documents égarés. Certains dossiers peuvent également avoir conservé une utilité administrative pour le successeur en droit qu'est le CPAS de La Bruyère après 1976 et pourraient donc encore s'y trouver.

Mentionnons enfin la possibilité que, lors de divers déplacements consécutifs à la fusion des communes, certaines archives de la CAP de Villers-lez-Heest aient été mélangées aux archives de l'ancienne commune de Villers-lez-Heest dont le successeur en droit est l'administration communale de La Bruyère.

MODE DE CLASSEMENT

Le cadre de classement suit globalement celui du tableau de tri proposé par les Archives de l'État. La structure a été adaptée aux besoins, notamment en ce qui concerne le Service des Secours civils.

Description des séries et des éléments

I. BUREAU DE BIENFAISANCE

A. ORGANISATION ET GESTION

1. CRÉATION

- 1** Compte de clerc à maître du Bureau de Bienfaisance de Warisoulx. 1885. 1 cahier
- 2** Comptes et budgets du Bureau de Bienfaisance de Warisoulx. 1886-1888. 1 chemise
- 3** Pièces relatives à la séparation des Bureaux de Bienfaisance de Warisoulx et de Villers-lez-Heest et au partage de leurs biens. 1889-1890. 1 chemise
- 4** Compte et brouillon de compte de séparation du Bureau de Bienfaisance de Warisoulx. 1890. 2 cahiers

2. COMPOSITION

- 5** Dossier relatif au renouvellement annuel, par cinquième, des membres du Bureau. 1891-1911. 1 chemise

3. FINANCES

- 6** *6 - 9 BUDGETS. 1888-1926.* 1888-1900. 1 chemise
- 7** 1901-1910. 1 chemise
- 8** 1911-1920. 1 chemise
- 9** 1921-1926. 1 chemise

-
- 10 10 - 13 COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES. 1889-1925.
1889-1900. 1 liasse
- 11 1901-1910. 1 liasse
- 12 1911-1920. 1 chemise
- 13 1921-1925. 1 chemise
- 14 Registre aux mandats. 1888-1936. 1 volume
- 15 Journal de caisse. 1908-1937. 1 cahier
- 16 4. GESTION DU PATRIMOINE
Arrêté de la Députation permanente du Conseil provincial
autorisant le remboursement d'une rente annuelle et perpétuelle
de 22 francs 40 centimes due par la veuve Dauginet. 11 septembre
1896. 1 pièce
- 17 Livret d'épargne ouvert à la Caisse générale d'Épargne et de
Retraite. 1903-1962. 1 cahier
- 18 *B. AIDE SOCIALE*
Correspondance et pièces relatives aux secours accordés par la
Commission, aux frais d'entretien demandés par d'autres
communes et aux contestations de domicile de secours. 1888-
1923. 1 liasse
- 19 Dossier relatif aux indemnités accordées à Virginie Coppe, sage-
femme, pour soins gratuits aux indigents. 1889-1890. 1 chemise
- 20 Lettre du Conseil général d'administration des Hospices et Secours
de la ville de Bruxelles informant le Bureau des possibilités offertes
par l'hospice Roger de Grimberghe à Middelkerke pour l'accueil des
enfants atteints d'affections curables et pièces afférentes. 1891.

-
- 1 chemise
- 21** Dossier relatif à une affaire opposant le Bureau et Jules Malaise, ce dernier ayant vendu un immeuble tout en étant débiteur du Bureau. 1900-1902.
- 1 chemise
- 22** Dossier relatif aux remboursements des secours accordés à Paul-Joseph Marchal. 1913-1922.
- 1 chemise

II. COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. ORGANISATION ET GESTION

1. ORGANES DE DIRECTION

- 23** Registre aux délibérations de la Commission. 1954-1977. 1 volume
- 24 - 30 DOSSIERS RELATIFS AU RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION. 1930-1971.**
- 24** 1930. 1 chemise
- 25** 1936. 1 chemise
- 26** 1947. 1 chemise
- 27** 1953. 1 chemise
- 28** 1959. 1 chemise
- 29** 1965. 1 chemise
- 30** 1971. 1 chemise
- 31** Lettre de démission d'un membre de la Commission. 1er mars 1938. 1 pièce
- 32** Dossier relatif à la constitution du comité de conciliation. 1951, 1956 et 1959. 1 chemise
- 33** Dossier relatif à la nomination d'Alexandre Debras comme membre, en remplacement de Fernand Mathieu. 1960. 1 chemise
- 34** 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Rapports annuels et formulaires statistiques des comptes et

-
- budgets. 1926, 1956-1958, 1960-1964 et 1966. 1 chemise
- 35 Correspondance générale. 1941-1970 et 1974-1976. 1 chemise
- 36 3. PERSONNEL
Dossier relatif à la nomination du secrétaire et du receveur. 14 juillet 1926. 1 chemise
- 37 Dossier relatif à la nomination de Georges Goffaux comme secrétaire. Novembre 1938. 1 chemise
- 38 *38 - 40 DOSSIERS RELATIFS AU RECRUTEMENT, AU CAUTIONNEMENT, À LA CARRIÈRE ET AUX ÉTATS DE TRAITEMENT DES SECRÉTAIRES ET DES RECEVEURS DE LA COMMISSION. 1940-1977.*
1940-1951. 1 chemise
- 39 1952-1964. 1 chemise
- 40 1965-1977. 1 chemise
- 41 Lettre de démission de Pierre Polet, receveur, et correspondance afférente. Août 1945. 3 pièces
- 42 Dossier individuel de Fernand Paquet, receveur. 1946-1955. 1 chemise
- 43 Formulaires statistiques sur le personnel de la Commission au 31 mars 1963. 1963. 1 chemise
- 44 4. FINANCES
44 - 49 BUDGETS. 1927-1977.
1927-1930. 1 chemise

45	1931-1940.	1 chemise
46	1941-1950.	1 chemise
47	1953-1960.	1 chemise
48	1961-1970.	1 chemise
49	1971-1977.	1 chemise
50	Modifications budgétaires. 1953-1966, 1968-1971 et 1975-1976.	1 chemise
51	<i>51 - 56 COMPTES. 1926-1976.</i> 1926-1930.	1 chemise
52	1931-1940.	1 chemise
53	1941-1950.	1 chemise
54	1952-1960.	1 chemise
55	1961-1970.	1 chemise
56	1971-1976.	1 chemise
57	<i>57 - 85 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1936-1976.</i> 1936.	1 chemise
58	1937.	1 chemise
59	1938.	1 chemise

60	1939.	1 chemise
61	1940.	1 chemise
62	1941.	1 chemise
63	1942.	1 chemise
64	1943.	1 chemise
65	1944.	1 chemise
66	1945.	1 chemise
67	1946.	1 chemise
68	1947.	1 chemise
69	1948.	1 chemise
70	1949.	1 chemise
71	1950.	1 chemise
72	1951.	1 chemise
73	1953.	1 chemise
74	1954.	1 chemise
75	1955.	1 chemise

76	1956.	1 chemise
77	1962.	1 chemise
78	1967.	1 chemise
79	1968.	1 chemise
80	1970.	1 chemise
81	1971.	1 chemise
82	1972.	1 chemise
83	1973.	1 chemise
84	1974.	1 chemise
85	1976.	1 chemise
86	<i>86 - 90 COMPTES DE FIN DE GESTION. 1945-1976.</i> 1945.	1 cahier
87	1953.	1 chemise
88	1967.	1 chemise
89	1971.	1 chemise
90	1976.	3 pièces

91	91 - 92 <i>GRANDS LIVRES DES RECETTES ET DÉPENSES. 1956-1971.</i> 1956-1966.	1 liasse
92	1969-1971.	1 chemise
---	93 - 94 <i>LIVRES-JOURNAUX DE CAISSES. 1908-1967.</i> 1908-1937.	
93	1945-1951.	1 cahier
94	1951-1967.	1 volume
---	95 - 96 <i>REGISTRES AUX MANDATS. 1888-1951.</i> 1888-1936.	
95	1937-1946.	1 chemise
96	1946-1951.	1 chemise
97	Note manuscrite relative à la part de la Commission dans le revenu des concessions au cimetière et à son intégration dans les recettes. 22 juillet 1937.	1 pièce
98	Souches de carnets de chèques. 1937-1951.	1 chemise
99	Lettres envoyées à Fernand Paquet, receveur, demandant l'exécution de divers paiements. [1946].	3 pièces
100	États de frais trimestriels de la part du Ministère de la Santé publique et de la Famille dans le montant des primes d'assurance maladie-invalidité déboursé par la Commission. 1949-1954.	1 chemise
101	Mandat de paiement du Bureau des Marguilliers de la Fabrique d'église de Villers-lez-Heest concernant la part dans la fondation " Baron de Cuvelier " au profit des pauvres de la commune. 31	

décembre 1951.

2 pièces

5. GESTION DU PATRIMOINE

--- Livret d'épargne ouvert à la Caisse générale d'Épargne et de Retraite. 1903-1962.

102 Dossier relatif au compte d'arrérage ouvert à la Banque nationale de Belgique. 1925-1951.

1 chemise

103 Tableaux statistiques relatifs au patrimoine de la Commission et pièce afférente. 1947.

1 chemise

B. MISSIONS ET PÔLES D'ACTIVITÉ

1. AIDE SOCIALE

104 Dossier concernant les frais d'entretien dus pour le placement de l'enfant E. F. de Villers-lez-Heest à Meux chez ses grands-parents. 1923-1929.

1 chemise

105 Dossier relatif au paiement des frais d'entretien demandés par la Commune de Grand-Rosière pour le placement de l'aliénée A. C. dans l'asile du Beau-Vallon. 1928.

1 chemise

106 Lettre du Gouverneur de la Province de Namur relatif à l'intervention des fonds provinciaux dans les frais d'hospitalisation d'A. B. 13 juillet 1928.

1 pièce

107 Projet de règlement pour le Sanatorium de Jauche et circulaire afférente de la Commission d'Assistance publique de Namur. 1935.

1 chemise

108 Liste des personnes recevant une aide sous la forme de 50 kg de charbon. 24 décembre 1938.

1 pièce

109 Pièces relatives à la demande d'aide de la veuve d'E. L. J. 1938.

3 pièces

-
- 110 *110 - 111 DOSSIERS D'AIDE SOCIALE 1938-1969.*
1938-1941. 1 chemise
- 111 1946-1969. 1 liasse
- 112 Dossier relatif à la convention de traitement des malades
indigents, puis à la convention hospitalière, conclues entre la
Commission et l'Institut Saint-Camille. 1940-1973. 1 chemise
- 113 Dossier relatif au refus de paiement des frais d'hospitalisation dus
par la Commission de Daussoulx pour M. T. K., veuve. 1943-1945.
1 chemise
- 114 *114 - 115 DOSSIERS RELATIFS AUX AIDES ACCORDÉES À E. P.,*
VEUVE. 1947-1951.
Transfert des aides octroyées dans le cadre des secours civils vers
celles de la Commission. 1947. 1 chemise
- 115 Refus de remboursement des secours après 3 ans d'habitation à
Sauvenière. 1947-1951. 1 chemise
- 116 Dossier relatif à l'affiliation de la Commission au Service familial de
Namur. 1959-1965. 1 chemise
- 117 Questionnaire statistique concernant les personnes à charge de la
Commission au 31 mars 1959. 16 mars 1960. 1 chemise
- 118 Contrats conclus entre la Commission et le Service social des
familles interprovincial et pièces afférentes. 1960-1968. 1 chemise
- 119 Conventions conclues entre la Commission et Godelieve Cassart-
Dandumont, assistante sociale, et pièces afférentes. 1968-1970,
1974-1975. 1 chemise
- 120 Dossier relatif au contrat de transport conclu avec le Service 900
d'Éghezée. 1974. 3 pièces

2. SECOURS CIVILS PENDANT LA GUERRE 1940-1945

A. GÉNÉRALITÉ

121 Brochure publicitaire présentant " Le Service des Volontaires du Travail pour la Wallonie ". [1941].
1 cahier

122 Lettre du président de la Commission au directeur de l'Office national du Placement et du Chômage à Namur s'informant de la continuation ou de la suppression des dispositions de l'arrêté du 29 juin 1940. 4 novembre 1944.
1 pièce

B. FINANCES

123 Relevés mensuels de l'octroi des secours. Juillet 1940 - mai 1941.
1 chemise

124 - 129 Bordereaux des sommes payées à titre de secours et résultats des vérifications. 1940-1945.
1940.
1 chemise

125 1941.
1 chemise

126 1942.
1 chemise

127 1943.
1 chemise

128 1944.
1 chemise

129 1945.
1 chemise

130 - 131 Demandes de fonds auprès des autorités supérieures et pièces afférentes. 1940-1947.
Demandes d'avance. 1940-1941.
1 chemise

131 Demandes de crédit. 1941-1947.

-
- 1 chemise
- 132** Correspondance avec le Gouvernement provincial de Namur concernant la suspension du paiement des allocations par la Commission par manque de fonds. Janvier 1941.
2 pièces
- 133** Feuille de renseignements et pièces relatives aux avances payées sur pensions, rentes, traitements, etc. 1941.
1 chemise
- 134** Dossiers de situations comptables mensuelles. Juillet 1941 - mai 1942.
1 chemise
- 135** Correspondance entre la Commission et les autorités supérieures concernant les justifications de problèmes rencontrés dans la comptabilité. 1941-1946.
1 chemise
- 136** Dossiers de compte de gestion en fonds. 1942-1946.
1 chemise
- 137** 137 - 138 Grands-livres des recettes et dépenses. 1942-1947. 1942-1944.
1 cahier
- 138** 1944-1947.
1 cahier
- 139** Grand-livre des récupérations. 1943-1946.
1 cahier
- 140** Circulaires indiquant, pour la Commission, la quote-part dans les dépenses-secours à récupérer ou à rembourser par le Ministère de la Santé publique et de la Famille. 1943-1950.
1 chemise
- 141** 141 - 142 Journaux-caisses. 1942-1947. 1942-1944.
1 cahier
- 142** 1944-1947.
1 cahier
- 143** Approbations des paiements de secours par le Ministère de la

-
- Santé publique. 1945. 1 chemise
- 144 Bordereaux des dépenses pour le paiement de secours. 1945-1946. 1 chemise
- 145 Bordereaux des recettes faites par récupération d'avances et rectifications d'erreur. 1945-1946. 1 chemise
- 146 Lettre de la Commission au Gouverneur de la Province de Namur l'informant de la participation financière hebdomadaire maximale de la Commission dans les secours et circulaire afférente. Février 1946. 2 pièces
- 147 *C. AIDES OCTROYÉES*
Demandes d'aide. 1940. 1 chemise
- 148 Cartes d'indemnisations et pièces afférentes. 1940-1942. 1 chemise
- 149 Circulaires des autorités supérieures demandant diverses informations et réponses afférentes. 1940-1942 (1944). 1 chemise
- 150 Lettres de la Commission d'Assistance publique de Namur invitant celle de Villers-lez-Heest à une réunion en vue d'organiser l'approvisionnement des produits alimentaires. Février 1941. 2 pièces
- 151 Listes de pointage des chômeurs complets et pièces afférentes. 1942-1944. 1 chemise
- 152 Liste des jeunes gens âgés de 16 à 25 ans. 13 janvier 1942. 1 pièce
- 153 Listes des personnes de la commune embauchées pour l'Allemagne. 1943. 1 chemise
- 154 Lettre de la Société anonyme de Vedrin informant la commune de Villers-lez-Heest de la possibilité pour ses ouvriers de bénéficier des secours aux sinistrés en vertu de l'arrêté du 5 avril 1943. 12 juin 1944.

1 pièce

155 Correspondance avec l'Office du Travail relative à un litige opposant deux familles secourues. 1944.

3 pièces

156 Correspondance relative à des demandes d'informations complémentaires quant à l'application de circulaires. 1944-1945.

1 chemise

157 Dossiers de demande d'allocations de secours aux victimes de sinistres dus à des faits de guerre. 1945-1946.

1 chemise

158 Pièces relatives aux dispositions transitoires prises à la suite de la suppression des secours civils. 1947.

1 chemise

159

III. COMITÉ LOCAL DE SECOURS

Dossier relatif aux aides octroyées par le Comité local de Secours.
1935.

1 chemise